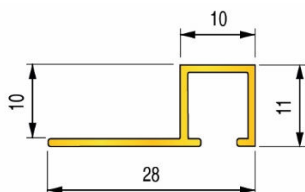
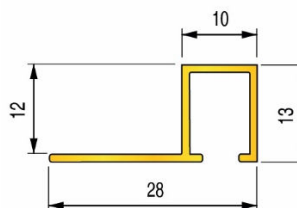


FT595 – Arrêts droits en laiton*Modèle 10 mm**Modèle 12 mm***Descriptif**

Profilés en laiton pour surfaces carrelées (ou recouvertes d'autres revêtements durs) permettant plusieurs fonctions :

- Cornière d'angle
- Transition entre un carrelage et un autre revêtement
- Listel
- Nez de marche
- Bordure de plan de travail

Masquent les coupes du revêtement.

Pose encastrée : en même temps que le revêtement.

Domaine d'emploi

Usage en intérieur ou en extérieur.

Usage en sol ou en mur.

Trafic intense.

Matières

- Laiton brossé sur la face visible du profilé (nuance CuZn43Pb2Al n°CW624N).

Références

Modèle	Finition	Longueur	Référence
10 mm	Laiton brossé	2,70 m	55 12 400
12 mm	Laiton brossé	2,70 m	55 12 410

Mise en œuvre

- Ces profilés se posent avant la mise en œuvre du carrelage.
- Recouper le profilé à la longueur voulue.
- En cas d'aboutage, prévoir un jeu de 2 mm pour la dilatation.
- Protéger les parties visibles du profilé à l'aide, par exemple, d'un adhésif en PVC.
- Enduire le support de colle à carrelage.
- Sceller la semelle du profilé dans la colle fraîche et mettre à niveau.
- Poser le carrelage en réalisant un joint entre le profilé et le carrelage, à l'aide de croisillons et de mortier pour joint.
- Nettoyer immédiatement le profilé à l'aide d'une éponge propre et humide.
- Protéger les profilés jusqu'à la fin du chantier.

Entretien

Le vernissage du produit après la pose est déconseillé.

Pour un nettoyage en profondeur, utiliser des produits spécifiquement adaptés aux objets en laiton. Attention au mauvais comportement du laiton au contact de produits comme l'ammoniaque, le chlore humide, l'acide citrique, les jus de fruits, les sels d'argent, la soude caustique, le vinaigre...

Dinac est une marque déposée de la société Dinac

Le montage ou l'utilisation du produit Dinac décrit dans le présent document implique des connaissances particulières et ne peut être réalisé que par un professionnel compétent.

AVERTISSEMENT

Avant toute utilisation, il est recommandé de réaliser des tests et/ou de valider la bonne adéquation du produit au regard de l'usage envisagé. Les informations et préconisations incluses dans le présent document sont inhérentes au produit Dinac concerné et ne sauraient être appliquées à d'autres produits ou environnements. Toute action ou utilisation des produits faite en infraction de ces indications est réalisée aux risques et périls de leur auteur. Le respect des informations et préconisations relatives aux produits Dinac ne dispense pas de l'observation d'autres règles (règles de sécurité, normes, procédure, etc.) éventuellement en vigueur, relatives notamment à l'environnement et aux moyens d'utilisation. La société Dinac, qui ne peut vérifier ni maîtriser ces éléments, ne saurait être tenue pour responsable des conséquences, de quelque nature que ce soit, de toute infraction à ces règles, qui restent en tout état de cause extérieures à son champ de décision et de contrôle. Les conditions de garantie des produits Dinac sont déterminées dans les documents contractuels de vente et par les dispositions impératives applicables, à l'exclusion de toute autre garantie ou indemnité.

La société Dinac se réserve le droit de modifier tout ou partie de ce document sans préavis.



DINAC
1210 route les Révoulins
38350 La Mure d'Isère
Tél. : + 33 (0)4 76 81 14 22 - Fax : + 33 (0)4 76 30 93 03